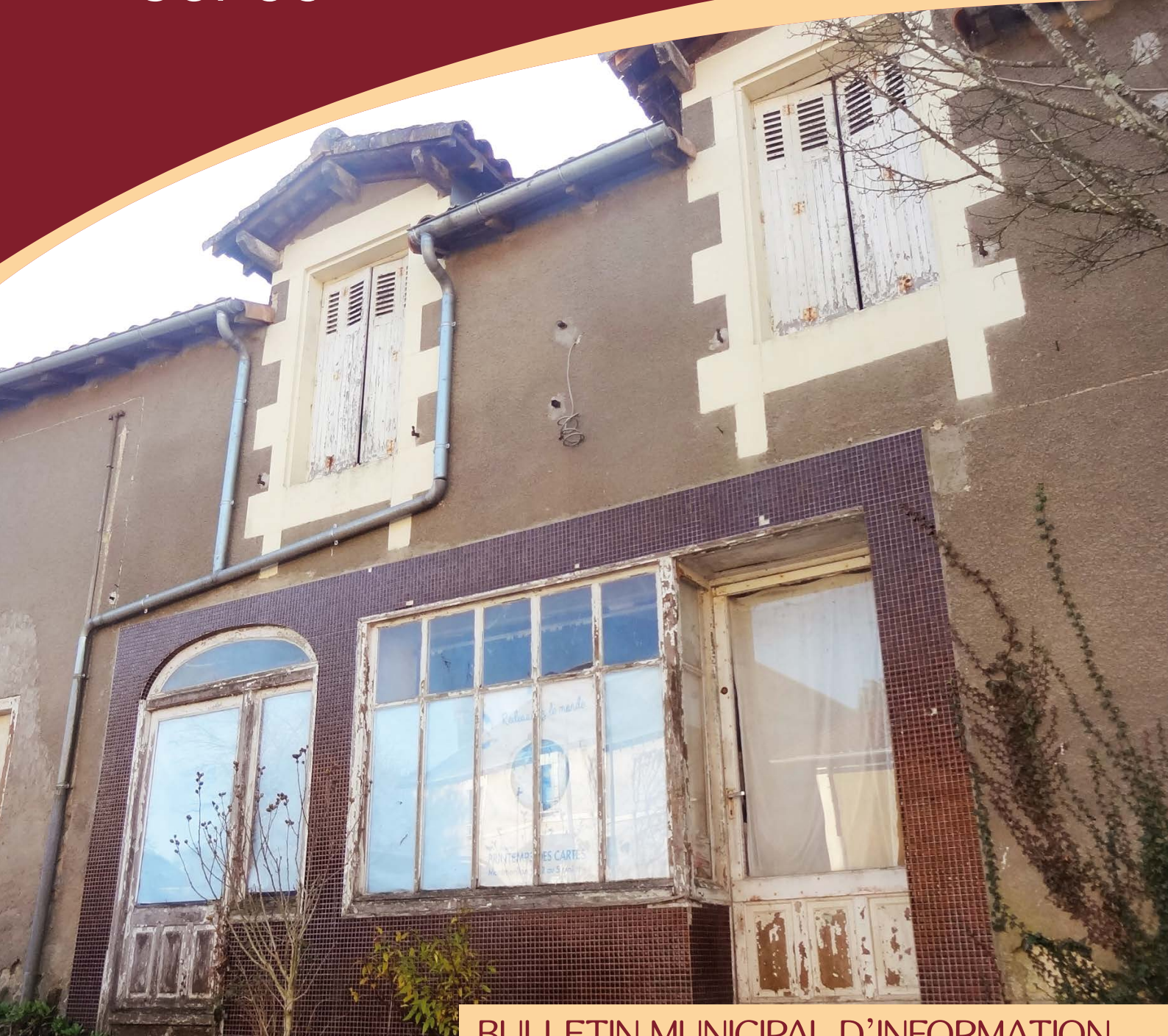


n° 76
année 2024

Anché

86700



Ancienne épicerie du Bourg d'Anché, décembre 2024

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.anche.fr



Commission Communication

Martine Mousserion, Patrick Gormally, Claude Mallet, Raphaël Rembeault, Claude Fayoux, Éric Vuarnesson



LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Anché, le 11 janvier 2025

Chers habitantes et habitants d'Anché,

Voici venir 2025, le quart de ce 21^{ème} siècle est déjà là... L'an 2000 tout espéré, redouté, attendu par les plus anciens d'entre nous (rappelez-vous, à la fin du siècle dernier toutes les questions, les interrogations, les attentes que nous avions) s'éloigne de plus en plus dans le passé.

Ces 25 années, passées relativement vite (le temps ne file-t-il pas toujours) ont cependant vu bien des changements, bien des bouleversements, des choses complètement inattendues, complètement inédites... qui peuvent déconcerter, voire décontenancer.

La place du numérique est maintenant présente dans nos vies, à tel point que les plus jeunes d'entre nous ne peuvent même pas imaginer un monde où tout cela n'existait pas encore.

Ces derniers temps, néanmoins, ont vu l'accélération de cette présence, en passe de devenir une omniprésence avec l'implacable marche en avant de l'intelligence artificielle qui se répand partout.

Si son utilisation peut s'avérer utile dans le domaine de la recherche médicale, par exemple, son invasion dans notre vie peut être perçue comme menaçante.

Il faut rester vigilant et savoir garder les pieds sur terre.

Ici, dans notre village, dans notre Anché, la modernité est présente, bien sûr, mais heureusement, certaines choses sont immuables, bien posées, et rassurantes, et c'est tant mieux.

C'est pour cela qu'il fait bon vivre ici. Des événements qui reviennent régulièrement, année après année, nous confortent dans l'idée que malgré les incertitudes et les soubresauts, la vie continue de s'écouler.

Il en est ainsi des fêtes et manifestations qui ont jalonné notre année 2024 : repas des aînés en mars (où c'est toujours un grand plaisir de se retrouver pour échanger autour d'un bon repas), course aux oeufs (très appréciée!) pour les enfants la veille de Pâques, fête d'Halloween le dernier samedi d'octobre, étrennes des aînés.

Sans oublier les événements organisés par nos actives associations communales : les représentations théâtrales de la troupe des Compagnons de la Bonne Humeur en février que nous remercions pour leur engagement et leur joie de vivre communicative (ils méritent bien leur nom). Saluons aussi les rayonnantes initiatives de l'Anchentée, dont la (comme toujours) très réussie fête en juillet au Pré du Pont. Cette année, elle a eu lieu dans un format différent. Autour du chanteur-conteur Yannick Jaulin et de sa tournée « Jaulin ou le projet Saint-Rock, tournée mondiale locale », plus de 500 personnes se sont rassemblées dans notre prairie au bord du Clain. Un vif succès ! Merci aux organisateurs.

Les « Pois Chiches » qui ouvrent le bar tous les vendredis soirs à partir de 17h30 contribuent également par leur dynamisme et la diversité de leur offre (non seulement boissons au bar, mais aussi vente de légumes, de fromages, d'oeufs, de pain, de pâtisseries, etc., ainsi qu'une gratiféria, des

expositions et divers ateliers) à animer le cœur de notre bourg.

Merci à tous ces acteurs qui font de notre Anché ce lieu privilégié où il fait bon vivre.

Deux des acteurs emblématiques d'Anché nous ont quitté en cette année 2024.

Annette Guérin (qui a plus que largement contribué au succès non démenti pendant 5 décennies de la troupe théâtrale anchéenne) est partie en février 2024. Annette était, à l'instar de Michel, une des mémoires vivantes de notre commune. Je me souviens notamment de ses souvenirs très nets des événements du 25 août 1944 qu'elle m'avait fait partager.

Puis ce fût le tour de Michel Millet en avril. Conteur et chroniqueur de notre vie quotidienne, Michel a laissé un témoignage précieux dans ses nombreux cahiers « Au Fil des Jours » où sont rassemblés ses descriptions de la vie locale et réflexions empreintes de sagesse et de philosophie.

Il fait bon, en ces temps troublés et incertains, de se référer à ces écrits.

Michel avait largement collaboré à notre bulletin municipal et à la vie de notre commune. C'est pourquoi nous avons décidé, à l'unanimité du Conseil Municipal, de donner son nom à la Salle des Fêtes.

Notre Salle des Fêtes qui est maintenant complètement rénovée, pour une utilisation fréquente des associations, mais pour permettre aussi des locations qui restent abordables.

Nous nous penchons maintenant sur un projet bien plus ambitieux, projet pour lequel nous ne sommes pas du tout sûrs de son opportunité et de sa réalisation.

Il va falloir réfléchir et en soupeser attentivement les « pour » et les « contre ».

En collaboration avec vous, chers habitantes et habitants d'Anché. Il s'agit, vous l'aurez compris, de la réhabilitation de l'ancienne épicerie. C'est la raison pour laquelle nous l'avons mise en photo sur la page de couverture et au dos de ce numéro (ainsi qu'en page 35). Il y a un an, dans mon mot du maire du bulletin n°75, je vous

parlais de l'étude à réaliser par l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86) et pour laquelle nous reviendrions vers vous. Cette étude nous a été soumise à l'automne 2024, et l'architecte en charge de ce dossier va venir donner de plus amples précisions lors de notre réunion de Conseil Municipal du 20 janvier.

Le projet est colossal..., les coûts sont énormes... donc il convient d'avoir une réflexion rationnelle et mesurée quant à sa réalisation.

Lors de la cérémonie des voeux de dimanche dernier 5 janvier, j'ai évoqué cette étude et vous en trouverez un résumé en page 10 de ce bulletin. Une réunion publique vous sera proposée dans quelque temps.

Je rencontre actuellement tous les partenaires et les structures susceptibles de nous aider et nous accompagner (sous-préfet pour l'État, Conseil Départemental, Conseil Régional, Communautés de Communes, etc.) même si cependant la situation nationale est plutôt aux économies drastiques.

Si jamais nous prenons une décision de faisabilité, il faudra bien sûr procéder par tranches pour ne pas mettre en danger l'équilibre budgétaire de notre collectivité (équilibre budgétaire qui est excellent pour l'instant, il faut que cela continue ainsi).

Je termine en remerciant nos employés communaux et le Conseil Municipal de leur implication pour continuer à faire de notre village ce lieu où il fait bon vivre, dans un monde, où, malheureusement, c'est loin d'être le cas partout.

Et puisque nous sommes encore en janvier, permettez-moi, chers habitantes et habitants d'Anché, de vous présenter en mon nom et au nom de votre équipe municipale, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers tous mes



Bien à vous,

Votre Maire,
Martine MOUSSERION

SOMMAIRE

Informations communales p. 6

Autres informations p. 18

Les acteurs d'Anché p. 26

Culture & Loisirs p. 30

Informations communales

LA MAIRIE

1, place Odile Bibaud, 86700 ANCHÉ
Tél. : **05 49 42 42 77**
www.anche.fr

mairie@anche86.fr



HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : 9h-12h et 15h-18h
Mercredi : 9h-11h et 15h-18h
Vendredi : 9h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi, mercredi, vendredi : 15h-18h
Fermé le matin.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



..... Jauge de 100 personnes

TARIFS	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Week-end	160 €	200 €
En semaine	120 €	150 €

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

100 € pour les associations hors de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Location vaisselle : 15 €

Caution salle : 200 €

Caution ménage : 60 €

Délibération du 10 mai 2022

CONCESSIONS CIMETIERES

Forfait par emplacement :

Durée de 15 ans **50 €**
Durée de 30 ans **120 €**
Durée de 50 ans **220 €**

Forfait par caverne :

Durée de 50 ans **481,20 €**
1 caverne peut contenir jusqu'à 4 urnes funéraires.
Les plaques pour graver noms et dates sont fournies.

Délibération du 6 décembre 2021

- Pour le **renouvellement** d'une concession, vous pouvez passer à la mairie ou télécharger le formulaire sur le site internet de la commune : anche.fr > Infos Pratiques > Cimetière

- Nous vous rappelons qu'il est indispensable de veiller au **bon état** de vos concessions.

- Il est **interdit d'utiliser des produits phytosanitaires** dans le cimetière.

SERVICE COLLECTE DES DECHETS



A partir du 13 janvier 2025,

la collecte des déchets se fera
LE MERCREDI DES SEMAINES PARES
(sauf Le Pontreau LE LUNDI DES SEMAINES PARES)
dans les bacs que le SIMER vous a fournis.

Si vous n'avez pas pu aller chercher vos bacs,
il est encore possible de le faire en prenant
rendez-vous au 05 49 97 59 50 ou à
redevanceincitative@simer86.fr

Plus d'infos page 23

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE COUHE

Les Tranchis - 86700 Valence-en-Poitou // 05 49 43 60 50 // www.simer86.fr
Toutes les déchèteries seront exceptionnellement **fermées le mardi 14 janvier**.



Pensez à votre carte !

Du 1^{er} novembre au 31 mars

mardi : 8h30-12h / 14h-17h
mercredi : 8h30-12h
jeudi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
samedi : 8h30-12h / 14h-17h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

mardi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
jeudi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
samedi : 8h30-12h / 14h-18h

BENNES À VERRE

3 points

de **collecte du verre**
sur la commune :

- A côté de la **salle des fêtes**
- Près de l'**arrêt de bus de Villenon**
(anciennement située sur le parking de la SNCF)
- Sur le **parking du Pré du Pont**

Lorsqu'une benne est pleine, merci de bien vouloir aller déposer vos verres dans une autre benne.

Les verres cassés, miroirs, assiettes ne sont pas recyclables. Il faut les emmener à la déchèterie.



POUR RAPPEL,
LA TOTALITÉ DES **COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX**
sont consultables EN MAIRIE et sur anche.fr

URBANISME

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR})

Une réunion publique a eu lieu le 15 février 2024. Cette zone a pour but de faciliter les démarches pour l'installation de matériel de production d'énergies renouvelables.

Il a été décidé d'intégrer

- pour le **photovoltaïque au sol** : section A parcelles n° 446, 447, 448, 449, 450, 451, 453, 454, 463, 464, 465, 466, 467
- pour le **photovoltaïque sur toiture** : toute la commune (hors zone ABF)

PLUI

Agence des Territoires est venue présenter au Conseil Municipal le 8 juillet 2024 la démarche de révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal. La procédure est en cours et devrait aboutir en 2027. **Les habitants sont invités à venir consulter la carte et laisser leurs remarques dans un cahier en mairie.**

RÉHABILITATION ANCIENNE EPICERIE

L'agence des territoires est venue visiter le bâtiment le 1^{er} mars 2024. Une étude a été réalisée (**5307 €**). L'AT86 a présenté un projet de logements, espace associatif et salle de réunion, soit l'aménagement de 322m² pour une estimation de **1 250 000 € TTC**. Une réflexion doit maintenant être engagée pour définir ce qui peut être réalisable par une petite commune comme Anché.

VENTE D'UN TERRAIN

L'ancien terrain de foot a été vendu à La scierie d'Anché pour **14 000 €** net vendeur.

TRAVAUX DE VOIRIE

18 117,72 € TTC utilisés pour La Cluzaudière et Moisseau.

NUMEROS DE RUE

Des numéros de rue ont été définis pour les habitations des hameaux. Désormais, toutes les habitations de la commune sont munies d'un numéro de rue.

PANNEAU

Le panneau de direction des différents lieux publics a été remplacé au carrefour de la route du Pont et de la route de la Vergnée.

ANIMATIONS COMMUNALES

REPAS DES AÎNÉS

Le 10 mars 2024

Des toasts apéritifs, une coquille de saumon et du veau marengo ont été préparés par une entreprise de Valence-en-Poitou. Merci aux habitants ayant apporté leur aide pour cette journée conviviale.

COURSE AUX OEUFS

Elle a eu lieu le 30 mars 2024 avec plus d'une trentaine d'enfants présents.

FÊTE D'HALLOWEEN



Le 26 octobre, une trentaine de monstres ont défilé dans les rues du bourg d'Anché dans une bonne ambiance. Un atelier courge fleurie a été animé par une personne d'Anché.

ETRENNES

Les chocolats ont été distribués aux personnes de 75 ans et plus en fin d'année.

MATÉRIEL COMMUNAL

ACHAT MATÉRIEL

Pelle retro chargeur - Perceuse visseuse à percussion - Scie sauteuse - Tondeuse - Tronçonneuse - Servante d'atelier - Véhicule Renault Master - Mini-pelle - Godet : **16 381,44 TTC**
(Subvention du département : 11 695 € TTC)
Elagueuse **15 302,16 TTC**
(Subvention du département : 7705 €)

AIRE DE JEUX

L'équipement réalisé par la Communauté de Communes a été rétrocédé à la commune d'Anché pour 1 euro symbolique.

PERSONNEL

Un intérimaire de Pluriservices est employé depuis le 23/08/2024 pour venir en soutien à l'agent communal. Bienvenue à David.

DIVERS

PENDRILLONS

Devis signé : **4830 TTC** pour la pose d'un chemin d'accroche technique à la salle des fêtes (barres en hauteur pour y fixer projecteurs et pendrillons).

NOM SALLE DES FÊTES

Plaque «Salle Michel Millet» commandée : **335 € TTC**

SUCCESSION BIBAUD

Mme Marie Bibaud a légué à la commune la collection de pierres de son mari Odile ainsi qu'un terrain agricole. En contrepartie, la commune se chargera d'entretenir deux concessions dans le cimetière.

DONS

Ukraine FACECO 100 €
SUBVENTIONS :
Union Nationale des Anciens Combattants des Quatre-Vallées 40 €

Le Souvenir Français 100 €
Fonds Solidarité Logement 30 €
Un Hôpital pour les Enfants 50 €
La Maison des Familles 50 €
SOLidarité pour les FAMILLES d'Enfants Hospitalisés (SOLFAEH) 50 €
Banque Alimentaire de la Vienne 45 €
Restaurant du Coeur de la Vienne 35 €
Secours Catholique 50 €
APE Anché-Voulon 150 €
Sapeurs-Pompiers de Vivonne 30 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :
L'Anchentée 200 €

BORNES A VERRE

La SNCF ne souhaitant plus de borne à verre sur son parking, celle-ci a été déplacée près de l'arrêt de bus de Villenon. Une nouvelle borne a été placée sur le parking du Pré du Pont pour faciliter la gestion des poubelles en période estivale.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Des conseils ont été donnés par le jury lors de sa visite à Anché. Un romarin a été offert à la commune.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Les vents violents ont fait tomber de nombreux arbres. Une entreprise a été missionnée pour abattre les arbres dangereux menaçant de tomber au Pré du Pont, pour **2880 euros TTC**. Les vents de novembre ont également fait tomber de nombreux arbres sur la chaussée. L'agent communal, les pompiers et Orange sont intervenus pour sécuriser et libérer le passage. Aux propriétaires de terrains boisés en bordure de route : merci de vous assurer régulièrement de l'état des arbres et de faire le nécessaire pour éviter toute chute d'arbre sur la route.

FUITES

Une entreprise de couverture est venue pour des tuiles tombées et des gouttières bouchées ou trouées.
Eglise : **220,26 € TTC**
Salle des Fêtes : **267,92 TTC**

RESERVE INCENDIE

Une poche d'eau a été installée à Champ la Dame. Le branchement d'eau potable a été pris en charge par la commune : **1 633,85 € TTC**



Etude de faisabilité de réhabilitation de l'ancienne épicerie par l'agence des territoires 86

ATTENTES : Espace associatif multifonctionnel modulable en fonction des besoins, avec accueil du public (PMR et normes ERP) - Animation dans le bourg - Bâtiment économe en énergie - Petits logements

BESOINS : Espace de stockage pour les associations
Désengorger la salle des fêtes

L'EXISTANT
516 m² dont 165 m² de jardin

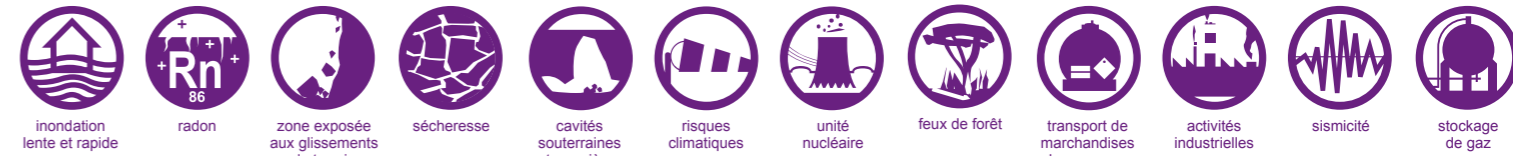
Façade sud difficilement exploitable - Façade Nord à valoriser - Requalification de l'espace public.
Traces de xylophages. Suspicion d'amiante et de peinture au plomb. Problèmes d'humidité, traces de moisissures, traces d'infiltrations visibles, salpêtre.

Réhabilitation moyenne à lourde à prévoir.
Mise aux normes.
Dépose et reprises de l'ensemble des réseaux et équipements.

Propositions à développer côté associatif : Auditorium - Salle de réunion - Lieu de stockage - Salle de jeux pour les jeunes
Organisation générale : 4 scénarios possibles :
Un espace associatif + 1 ou 2 logements, avec des répartitions différentes et de grandeurs différentes, notamment l'attribution du jardin.

Estimation du coût d'opération global : **entre 1 170 000 et 1 257 000 euros TTC**

L'étude sera précisée par l'agence des territoires lors de la réunion de conseil de janvier.
La faisabilité du projet sera à examiner consciencieusement. Si la décision était prise de lancer les travaux, il faudra de toutes façons opérer par tranches.



Anché

Vienne (86)

en cas de **danger** ou d'**alerte**

- 1 abritez-vous**
take shelter
resguardese
- 2 écoutez la radio**
listen to the radio
escuche la radio

France Bleu Poitou 87.6 FM
France Inter 97.7 FM ou 162 GO
- 3 respectez les consignes**
follow the instructions
respete las consignas

> **n'allez pas chercher vos enfants à l'école**
don't seek your children at school
no vaya a buscar a sus niños a la escuela

pour en savoir **plus**, consultez

- > à la mairie, le **DICRIM**
Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- > sur internet : www.prim.net

Qu'est-ce que le Document Communal sur les Risques Majeurs ? (DICRIM)

Le DICRIM est un outil d'information préventive obligatoire pour la commune. Il présente les risques, les mesures de prévention et les consignes de sécurité à adopter en cas de crise. Vous pouvez consulter le DICRIM d'Anché à la mairie.



Votre kit d'urgence 72h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



L'eau à Anché



© www.sauvagesubjoints.com

La Rivière, un milieu vivant !

C'est un milieu sauvage, une source de vie, un écosystème fragile à préserver.

Marcher à pied dans la rivière nécessite d'être précautionneux, en évitant de remuer les sédiments* qui génèrent des nuages de limons** affectant la qualité et l'oxygénation de l'eau. Les espèces aquatiques variées en dépendent fortement.

Sur chaque pierre immergée peuvent être accrochés des macro-invertébrés : petits insectes, mollusques, vers ou crustacés révélant la qualité du cours d'eau. Il est précieux de minimiser le déplacement de ces pierres.

Il est interdit de créer des barrages pour modifier le niveau d'eau (Code de l'environnement- Article R214-1- rubrique 3. 1.0)

MERCI À VOUS !

* Sédiment : ensemble de particules en suspension dans l'eau, l'atmosphère ou la glace et qui a fini par se déposer sous l'effet de la pesanteur, souvent en couches ou strates successives.

** Limons : ultime produit de l'érosion fluviale des roches du bassin versant des rivières. Les particules limoneuses sont ainsi constituées de débris très fins de quartz, de mica et de feldspath, voire de minéraux argileux.



© SR, Le Clain, Anché.

Actualités sur votre commune :

- Intervention du SMVCS :

En 2024, le travail du Syndicat sur la commune a surtout concerné la gestion d'embâcles (accumulation naturelle de matériaux, bois, apportés par l'eau). La gestion des embâcles se veut **sélective**. En effet, certains embâcles sont utiles en diversifiant les habitats (à conserver) mais d'autres peuvent nuire au libre écoulement des eaux ou menacer des infrastructures (à supprimer).

Tous les ans plusieurs passages depuis la voie d'eau sont réalisés pour effectuer du repérage d'embâcle, une veille sur le développement des Espèces Exotiques Envahissantes (Jussie, Renouée du Japon, Ragondin, etc.).



Embâcle sur le Clain – Avant intervention - Juin 2024



Embâcle sur le Clain – Après intervention – Juin 2024

Les arbres câblés :

Le SMVCS participe à l'entretien de la **ripisylve** (végétation des bords de berges) et la gestion raisonnée des **embâcles** sur son territoire. Ces opérations sont réalisées en régie, par les agents de terrain du syndicat.

Un embâcle est une accumulation de débris végétaux, souvent apportés par le courant. Ils peuvent être une **source d'habitats** et participer à la **diversification des écoulements**, ou peuvent être problématiques, dans le cas où ils obstruent le cheminement de l'eau. En effet, la chute d'un arbre dans le cours d'eau peut perturber les écoulements, mais peut aussi provoquer une accumulation de sédiments et de débris flottants à l'amont et peut, dans certains cas, menacer la sécurité des biens et des personnes. La gestion de ces embâcles est **sélective** et **non systématique**.

Dans certains cas, le SMVCS réalise des « **arbres câblés** ». Les parties gênantes pour la circulation piscicole et sédimentaire sont supprimées (branchage) et une partie du tronc est conservée dans l'eau. Le tronc est placé parallèlement à la berge pour ne pas entraver les écoulements et est sécurisé à l'aide d'un câble le reliant à un point fixe sur la berge (un arbre sain le plus souvent). Ces « arbres câblés » permettent de créer des habitats et notamment des zones de refuge pour la faune piscicole, tout en supprimant les dangers liés à la présence de l'embâcle.

Photographies : un exemple d'opération réalisée en octobre dernier sur le Clain (sur la commune de Château Garnier)

1. Situation avant intervention du SMVCS
2. Suppression des branchages
3. Tronc stabilisé et relié à la berge par un câble
4. Point d'ancrage de l'arbre câblé

L'Espace Naturel Sensible

Une zone naturelle sensible, s'étendant sur Anché et Champagné-Saint-Hilaire, a été délimitée par le département et validée par les deux communes respectives.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) ?

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des espaces naturels sensibles. La nature d'un ENS est précisée par chaque Conseil Départemental en fonction de ses caractéristiques territoriales et des critères qu'il se fixe.

Généralement, les ENS sont des espaces susceptibles :

- de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère
- d'être fragiles et/ou menacés et devant de ce fait être préservés
- de faire l'objet de mesures de protection et de gestion
- d'être des lieux de découverte des richesses naturelles

Le Département a un droit de préemption sur les parcelles incluses dans la zone ENS.

LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Les objectifs de la politique départementale des ENS

Contribuer, sur chaque site, à :

- Protéger le patrimoine naturel remarquable par une gestion adaptée en concertation avec les acteurs locaux et en maintenant, si possible, les activités locales,
- Faire découvrir l'importance de ce patrimoine aux habitants par une ouverture au public adaptée en fonction de la fragilité du milieu naturel,
- Participer à la restauration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau en adéquation avec le Schéma Départemental de l'Eau
- Compétence exclusive du Département (code de l'urbanisme)

La démarche générale :

- Animation foncière (SAFER)
- Création d'un Comité de Pilotage (COFIL);
- Réalisation d'un diagnostic écologique ;
- Etude hydro-biologique ;
- Réalisation et mise en œuvre d'un plan de gestion (avec entreprises locales) ;
- Ouverture, si possible, au public (création d'un cheminement) ;
- Préservation des usages en place (suivant sensibilité du site) ;
- Animations à destination du grand public et des scolaires

ENS de Vieillemonnaie : Communes d'Anché et de Champagné-Saint-Hilaire :

Environ 36 ha de zones humides, de taillis, de peupleraies et de bois

ZNIEFF de type 1 : Zone humide de Vieillemonnaie

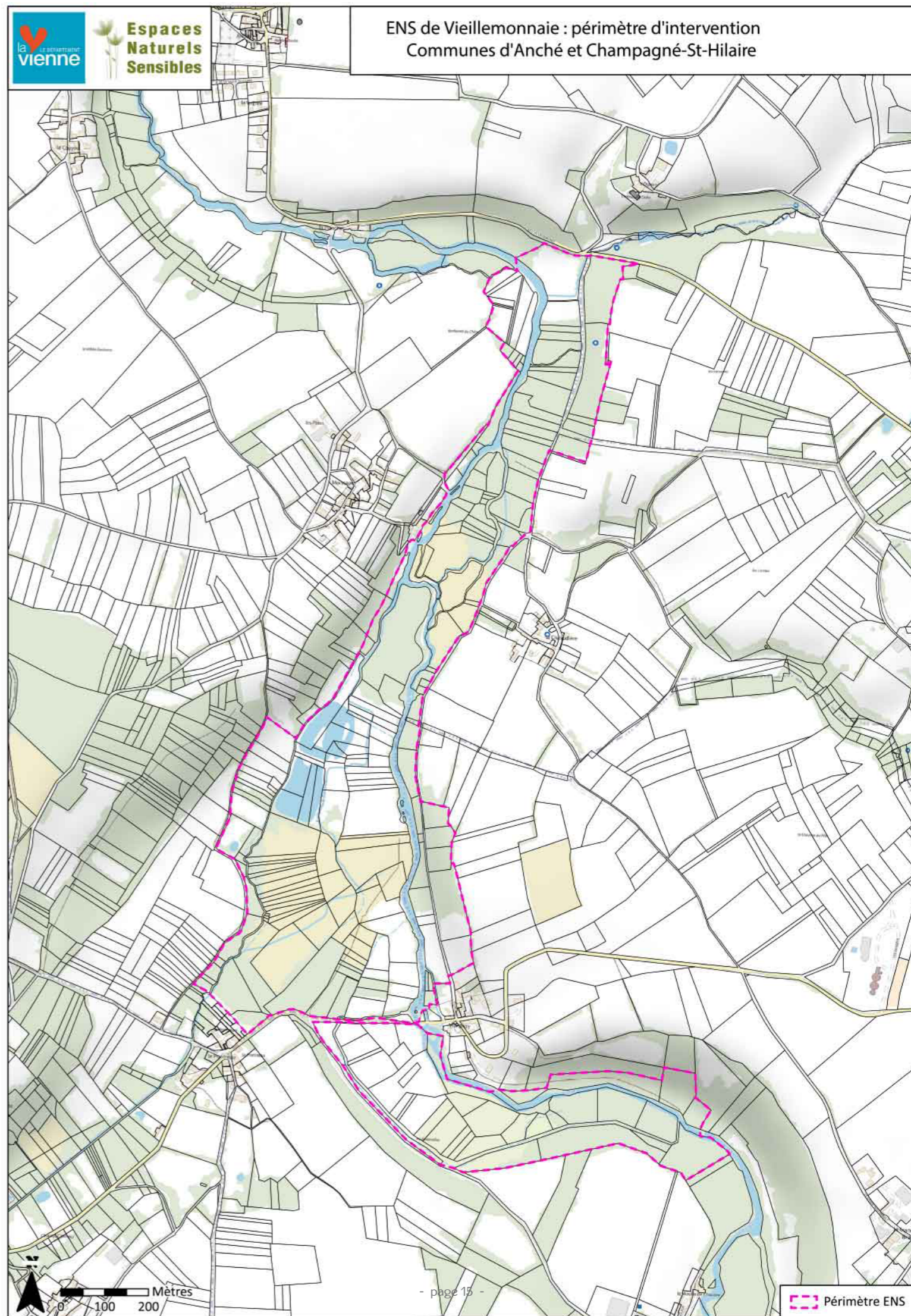
Cours d'eau Le Clain et frayère à brochets gérée par la Fédération des pêcheurs de la Vienne et de protection du Milieu Aquatique.

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) est un programme initié en 1982 par le ministère en charge de l'environnement et piloté par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Il correspond au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables dans les régions métropolitaines et les cinq DOM, ainsi qu'à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon. On distingue deux catégories de zones : de type I et II.

Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire.

Sources :

www.laviennne86.fr/au-quotidien/environnement-agriculture/espaces-naturels-sensibles-developpement-durable.gouv.fr



Le S.I.V.O.S.

Cette nouvelle année scolaire 2024/2025 a démarré avec l'accueil de **34 élèves**, toujours répartis sur 2 classes, Mmes Remaud et Louvet étant les enseignantes de ces différents niveaux et Mme Brunaud la suppléante de Mme Louvet. Un grand merci à elles pour leur investissement dans notre école.

Le SIVOS fonctionne avec les mêmes employés, Marion à la **cantine** et la **garderie**, Fabienne aux mêmes postes, Isabelle à l'entretien des locaux et accompagnatrice du **bus scolaire**, Sébastien notre conducteur de bus et Nicole pour l'accompagnement dans le bus également. Et bien sûr Sophie, notre secrétaire, et les différents membres du SIVOS, indispensable dans notre fonctionnement. Nous en profitons pour remercier tout notre personnel pour sa flexibilité dans son travail.

L'équipe dynamique de L'APE apporte, comme toujours également, un bien-être et une aide importante à nos élèves.

Sans cette dynamique d'équipe, peu de choses seraient possibles.

Nous avons souhaité, à nouveau, offrir aux élèves, et ce toujours gratuitement pour les familles, des activités périscolaires originales et enrichissantes : du **tir à l'arc**, une **initiation à l'art japonais**, une rencontre avec Odile Tambou qui partage avec eux son travail de **photographe animalier**, du **sport** et toujours la **bibliothèque** (avec une nouveauté cette année puisque c'est maintenant Émilie Protat votre interlocutrice bénévole bibliothèque).

Merci à tous !

Le SIVOS vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année 2025



APE Anché-Voulon

APE Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON // apeanchevoulon934@gmail.com

L'association des parents d'élèves de l'école Anché/Voulon accompagne cette année les 34 enfants scolarisés dans cette école sur les 2 communes avec l'aide précieuse des enseignantes, Madame Louvet et Madame Remaud.

Quelques changements dans le bureau : Estelle Martin-Chardonier, présidente, Christelle Couturier, secrétaire et Aurélie Billaud, trésorière. Nous remercions du fond du coeur Carole Blet, l'ancienne présidente pour tout le travail fourni durant les deux dernières années, sa bonne humeur, sa volonté de réunir, ses nouveaux projets mis en place !

Le programme de cette année reste similaire aux précédents avec des ventes proposées à chaque trimestre (**Madeleines, Chocolats, Fabrication des enfants**,...celles-ci sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter !), des **concours de dessins** à chaque période de vacances scolaires, un **spectacle de fin d'année** (« Oscar Fou », avec demande d'aide de subvention), un **marché de Noël** (en collaboration avec l'association V3R) et une **fête de fin d'année** à l'école. Nous mettons en place des moments conviviaux, le samedi après-midi de chaque début de vacances (hors Noël), à la salle des fêtes d'Anché. N'hésitez pas à nous rejoindre autour d'un **jeu de société et d'un café gourmand** !

Nous restons disponibles pour échanger entre parents, lancer de nouveaux projets, faire le lien avec l'école, le SIVOS mais aussi V3R (intérêt de projets communs réunissant petits et grands) et tous les habitants des 2 communes.

CONTACT : apeanchevoulon934@gmail.com

L'école d'Anché-Voulon

Cette année, l'école accueille 34 élèves répartis dans 2 classes allant du CP au CM2. L'équipe enseignante se compose de Mme REMAUD (CE2-CM2), Mme BRUNAUD (décharge de direction et complément de service les vendredis) et Mme LOUVET (CP-CE1 et direction).

Le thème de l'année retenu par l'équipe enseignante est **Alice au pays des merveilles**. Les élèves vont être plongés dans l'univers onirique, farfelu et poétique d'Alice tout au long de l'année.

Plusieurs projets, sorties et visites ponctueront aussi cette année avec entre autres, la création d'un **jardin des élèves** (en lien

avec le périscolaire), la **visite de la ferme de Maingotière**, un **atelier scientifique** réalisé par une intervenante de l'Espace Mendes France de Poitiers, une sortie au **cinéma** de Gencay, des **rencontres sportives** de l'USEP, des **visites à la Microfolie** à Couhé, la participation aux **concours de calcul mental** et la participation au **prix des Incorruptibles**.

Nous avons à coeur de voir les élèves réussir leur année scolaire et nous leur souhaitons de passer une belle année, remplie d'apprentissages et de découvertes !

Mme Louvet,
Directrice de l'école.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Ressources financières / Affaires juridiques

- 18.5M€ de budget général annuel en fonctionnement.
- 15M€ en investissement pour 2024 répartis sur les équipements sportifs et culturels, l'enfance jeunesse, l'habitat, la voirie, les fonds de concours pour les communes, l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital.
- Plus de 20 procédures de marchés publics déclenchées en 2024 pour des montants supérieurs à 40 000€.

Développement économique

- 120 000€ d'aides économiques pour les entreprises.
- 1,2M€ pour l'agrandissement des maisons de santé de Savigné et Civray.
- 150 000€ pour aménager les zones d'activités du territoire.
- Plus de 200 rendez-vous d'accompagnement de porteurs de projets en 2024.
- Un règlement d'aides économiques validé avec la Région.

Politiques contractuelles

- 4 programmes d'aides aux investissements : activ 2 du Département, programme inter fonds Européens sud vienne 2021/2027, contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, contrat de développement et de transition sud vienne 2023/2025 avec le conseil Régional.
- En 2024, 9 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes pour un montant total de 7,5M€, tous fonds confondus.

Déchets ménagers assimilés / Numérique / PCAET / Economie circulaire

- La consommation énergétique du territoire représente 80M€.
- 55% des consommations énergétiques du territoire proviennent d'énergies renouvelables locales. 62% de l'énergie est éolienne, 24% par le bois, 7% par le solaire photovoltaïque, 3% par la pompe à chaleur, 2% par le thermique et 2% par la biomasse électrique.

Cohésion territoriale / Santé / Mobilité

- En 2024 : signature de la Convention Territoriale Globale 2024-2027, signature du Contrat Local de santé 2024/2027, élargissement du territoire pour le Transport À la Demande Intercommunal (TADI).
- Plus de 700 personnes fréquentent les ateliers des conseillers numériques par an : <https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0>

Eaux / Assainissement / Rivières

- 122 kilomètres de cours d'eau entretenus, répartis sur 14 communes de la vallée de la Charente.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique, sur le site du Cornac à Saint-Gaudent et la construction d'abreuvoirs et passages à gué sur le site du Chateaneuf à Asnois en 2024.
- Plusieurs actions de restauration des berges et de la ripisylve sur plus de 1300 mètres de linéaire, lutte contre les espèces envahissantes.

Ressources humaines

- 108 agents au service du Civraisien en Poitou répartis dans 15 services.
- Mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences.
- Processus de formation en interne et en externe.
- Mise en place de cartes restaurant.

Voirie

- 1.26M€ de budget annuel pour 1200 kilomètres de voirie communale. Certains travaux sont réalisés en régie avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai).
- Tous les ans, un programme voirie est dédié pour les zones d'activités communautaires.

Urbanisme / Habitat

- 45 ménages accompagnés depuis octobre 2023 (essentiellement sur des travaux de rénovation énergétique).
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain sur Valence-en-Poitou, Civray et Gencay.
- 69 logements visités par notre partenaire SOLIHA.
- Les projets sont soutenus par l'ANAH, le Département, les Communes et la Communauté de Communes.
- Le Programme Local de l'Habitat du Civraisien en Poitou approuvé en août 2024 par le Préfet.

Vie associative

- 80 associations soutenues financièrement pour un budget total de plus de 400 000€ par an.
- 4 coupons "pass" sports et séjours afin de soutenir financièrement les jeunes dans la vie associative du territoire.

CIAS

- Le CIAS gère 4 établissements : la résidence autonomie et l'EHPAD "le champ du chail" à Valence-en-Poitou ainsi que la résidence autonomie "les bons enfants" et l'EHPAD "le logis des charrières" à Chaunay.

Culture et sports

- Plus de 40 000 entrées en moyenne par an au centre aquatique Odä.
- 200 élèves à l'école de musique "la Cendille" à Gencay.
- De nombreux projets structurants : création de nouveaux vestiaires et participation au projet de cinéma à Gencay, création de nouveaux vestiaires, d'une bulle sportive et rénovation du site des Buissonnets à Valence-en-Poitou.

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

- Plus de 1000 enfants accueillis en moyenne chaque année dans nos différents accueils collectifs.
- Plusieurs structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse : Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant/Parent, multi-accueil, des secteurs jeunes et accueils de loisirs pour les plus grands.
- Partenariats avec plusieurs associations du territoire.

Patrimoine bâti et naturel

- 70 bâtiments pour un total de 45 000 m².
- 50 hectares de zones d'activités gérés par la collectivité.
- L'occupation des bâtiments et des terrains : bureaux administratifs, centre de loisirs, ateliers techniques, offices de tourisme, parcs de loisirs et abbaye, par les associations ou par les privés à titre locatif.

Développement touristique

- Plus de 7000 visiteurs par an dans les accueils de loisirs du territoire.
- 82% des visiteurs sont français, viennent ensuite ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.
- Plus de 800 manifestations ont eu lieu en 2024 sur le Civraisien en Poitou.
- Plus de 100 000€ de taxes de séjour perçus en 2024.
- Les grands sites les plus visités : la vallée de singes, le centre aquatique Odä, le cormenier, le parc de la belle, le labyrinthe végétal et l'abbaye de Charroux.
- Bonne fréquentation du festival au fil du son et de la voix du rock en 2024.

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Anché (Hors : Le Pontreau) / Antigny (Ch. du Vieux Mur, La Petite Rue, prom. Rochengout, rte Buissons, r. Creutzwald, r. de l'Abbaye, r. de la Longeraie, r. de la République, r. de la Vigne aux moines, r. des écurieuls, r. R. Lajon) / Chaunay (Hors : Bonnillet, Les Forges) / Chenevelles / Coussay-les-Bois / Leigné-les-Bois / Lésigny / Mairé / Paizay-le-Sec / Pleumartin (Hors : La Guillochère, Champosay, La Vivonnaière, Mezeray) / St-Pierre-d'Exideuil (Hors : Le Marigné) / St-Savin (Hors : Les Quartrons) / Val de Comporté St-Saviol (Chez Boisson, Rues Silos, Four à pain, Puits) / Surin / Vicq-sur-Gartempe (Chancelay) / Voulon (Hors : La Geffe, La Maingotière, L'Épinasse, Romagné)

Janvier 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
27	28	29	30	31		

Août 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
36	37	38	39	40		

Octobre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
40	41	42	43	44	45	46
47	48	49	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44	45	46	47	48		

Décembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
49	50	51	52	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR

● Jour de collecte

MERCREDI
semaine paire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Je note les sorties de mon bac noir

Contacts
Tél. 05 49 91 96 42
ecopole@simer86.fr
Facebook SIMER

www.simer86.fr



LE PONTREAU : collecte le lundi des semaines paires



Suivez-nous sur facebook



Autres informations

En COMPOSTANT, vous pouvez réduire de 30 à 40% le volume de votre poubelle noire.



Vous pouvez composter :

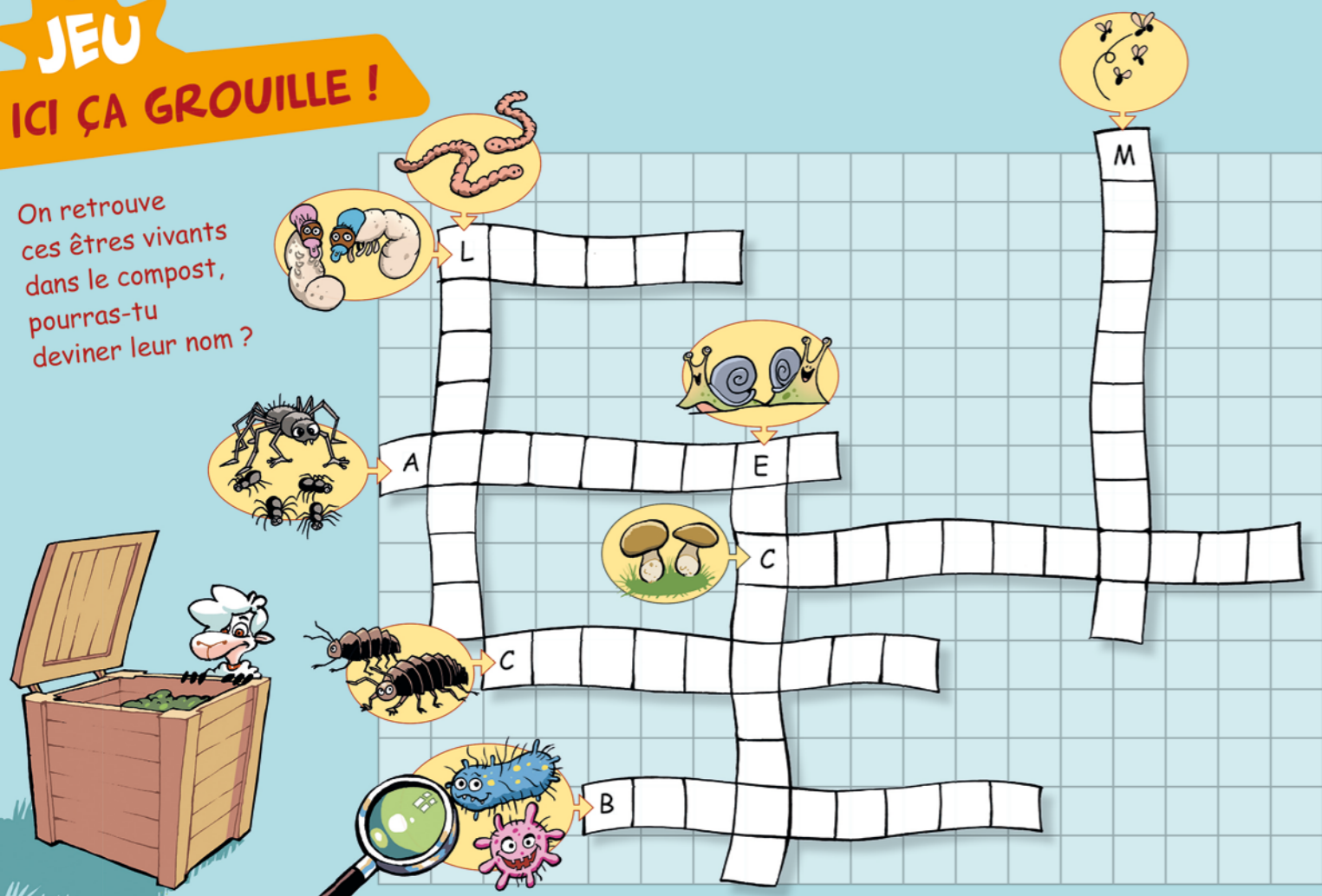
les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas (viandes, poissons, pâtes,...), les filtres à café (papier), marc de café, sachets de thé (papier), l'essuie-tout (alimentaire), les coquilles d'oeufs, les fleurs fanées, les produits laitiers, les crustacés

Vous ne pouvez pas composter :

les coquillages, les moules, les coquilles de noix concassées, les sacs plastiques, même «compostables» ou «biodégradables» les litières pour animaux, les couches jetables, les lingettes nettoyantes, les objets en plastique, en verre, en métal, les déchets verts, les cendres

JEU ICI ÇA GROUILLE !

On retrouve ces êtres vivants dans le compost, pourras-tu deviner leur nom ?



INFORMATIONS DE VOTRE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS, LE SIMER

VOTRE NOUVEAU SERVICE DÉCHETS à partir du 13 janvier 2025

Votre service déchets évolue afin de répondre à des enjeux réglementaires, économiques et environnementaux. Différentes étapes ont été nécessaires.

En septembre et octobre, distributions de bacs lors de permanences.

Plus de 5 700 bacs ont été distribués sur 12 dates grâce à la mobilisation d'agents du SIMER et le soutien des mairies. Les personnes à mobilité réduite ont été livrées à leur domicile en novembre.



Celles n'ayant pu faire la démarche doivent se faire connaître pour retirer leurs bacs en contactant le syndicat au 05 49 97 59 50 ou à redevanceincitative@simer86.fr dans les meilleurs délais.



En décembre, un courrier a été envoyé pour vous informer de votre jour de collecte. Les calendriers seront disponibles :

- en ligne sur le site internet : www.simer86.fr
- sur l'appli MonTri avec la possibilité de saisir l'adresse
- dans vos mairies

VOTRE JOUR DE COLLECTE 2025 EST :

LES MERCREDIS **DES SEMAINES PAIRES.**

Sauf : Le Pontreau > LES LUNDIS DES SEMAINES PAIRES.

Pour rappel, la collecte est maintenue les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Les jours de report sont indiqués sur le calendrier. Les bacs ou sacs (rouges et jaunes) doivent être sortis la veille du jour de collecte à partir de 19h.

À partir du 13 janvier 2025, les seuls modes de collecte acceptés seront les bacs jaunes et noirs ou les sacs (jaunes et rouges) fournis par le SIMER. Ils doivent être sortis fermés. Pour les usagers en bacs, aucun sac ne doit être présenté hors des bacs.

Dans le **bac noir**, les déchets non valorisables sont à déposer en sacs fermés. **12 levées par an sont incluses** dans votre forfait. Au-delà, une facturation à la levée est appliquée.

Dans le **bac jaune**, c'est tous les emballages et les papiers en vrac. Vous disposez **jusqu'à 26 levées** annuelles.



Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
AGENCE DE CIVRAY
1 rue du chemin vert
05 49 97 59 50
redevanceincitative@simer86.fr



- Guide du tri
- Carte des points de collecte
- Calendrier de collecte
- Demandes et signalements
- Actualités du territoire
- Alertes personnalisées

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE, OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT

Pour régler votre redevance, vous avez la possibilité de choisir : le **prélèvement mensuel** ou à **échéance**.

Pour cela, rien de plus simple :
- compléter le mandat SEPA (disponible sur www.simer86.fr),
- et retourner le avec votre RIB par courrier.

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL c'est :



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



Les déchèteries sont en horaire d'hiver jusqu'au 31 mars avec une fermeture à 17h (au lieu de 18h). Elles sont fermées les jours fériés.

Pour être informé des fermetures exceptionnelles, consultez le site internet, Facebook ou l'appli.

VENTE DE COMPOSTEURS

à tarif réduit. Retrait en déchèteries.



CONDITIONS ET RÉSERVATION
WWW.SIMER86.FR

conditionné en kit
101 x 101 x 18 cm
composteur monté
101 x 102 x 85 cm

Bientôt 16 ans ? Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



TÉLÉCHARGE L'APPLI MA ML

De jour comme de nuit,
Ma Mission Locale en 1 clic...



Application Ma ML

REJOIGNEZ-NOUS



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Inscris-toi à la Mission Locale pour trouver des solutions :

Emploi, Formation, Mobilité, Logement, Santé, Citoyenneté...



Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à : Civray, Couhé et Gençay

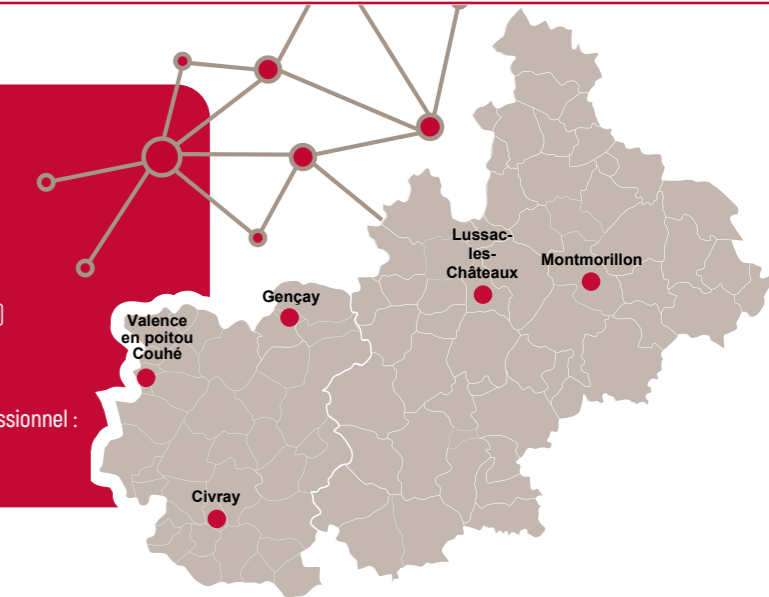


VOUS TROUVEREZ UNE PREMIÈRE INFORMATION SUR :

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les aides et dispositifs régionaux
- ...

Pour toutes questions liées à votre projet professionnel :
Accueil sur rendez-vous ou en visio sur demande

06.30.45.95.11 - erip@mlrcsv.com



Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

VALENCE EN POITOU : 8 Rue Hemmoor - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du mardi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

COMMERCES ITINÉRANTS INTERVENANTS SUR LA COMMUNE D'ANCHÉ



BOULANGER
BAG'ADEL
07 82 20 94 79
mercredi vers 10h
devant l'église
(Payré)



**BOUCHER
CHARCUTIER**
LE PETIT BOUCHER
DU COUDRET
06 20 08 83 79
vendredi vers 11h
devant l'église
(Celle L'Evescault)

GÎTES À RETROUVER SUR ANCHE.FR > RUBRIQUE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Vous avez une entreprise sur Anché
et voulez être présent sur le bulletin municipal
ou le site internet de la commune :
contactez la mairie !

Consommons local !

BIEN-ÊTRE Villenon



Grain de beauté
Tél : 05 49 18 22 15
06 03 56 77 46

Pour prendre soin de vous...
Épilation, beauté des pieds
et mains, maquillage, soins
visage et corps, soins
énergétiques et Reiki... Les produits utilisés
sont naturels et bio.
graindebeautevalerie.jimdo.com

JARDINS La Courtioux



Anthony TILLET
Tél : 06 82 22 40 41
tilletanthony@gmail.com
paysagiste-tillet.fr

Aménagement et entretien.
Services à la personne.
Chèque emploi service universel.

GRAINES La Croix



**EARL Le Pigeonnier
d'Anché**
Graines de tournesol
décortiquées issues de
semences paysannes
agriculture biologique.

Vente directe : Christelle Guérin
Tél : 06 08 17 83 24

(Egalement en vente aux Pois Chiches)

ANIMAUX Fonsalmois



**LES PATOONES AND
CO** - Virginie Renoust
Tél : 06 37 70 51 12 //
patoonesandco@orange.fr
Facebook LES PATOONES
AND CO / CESU

Assistante vétérinaire propose :
Garde de vos animaux de compagnie et
d'élevage - Aide aux soins sur prescription
vétérinaire - Transport animalier et promenades
- Vigilance temporaire de domicile - Aide aux
petits travaux ménagers et petit jardinage.

FROMAGES Villenon



Le Pilochou - Isabelle
Beau-Guérin.
Tél : 05 49 42 03 94
Depuis 1981, Le Pilochou
vous propose des fromages
de chèvres de production
artisanale moulés à la louche

et faits avec du lait cru produit également sur
Anché. On ne peut plus local !
Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi
de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non,
des carrés, des petits crottins...

Vente directe :

- sur place les après-midi du mardi au samedi
- sur les marchés (à Gençay les 2^{èmes} et derniers
jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à
Vivonne les samedis)

BOIS Villenon



Scierie d'Anché
Tél : 05 49 42 45 56

La scierie est spécialisée
dans le secteur de la literie.
Sapin du nord et peuplier
local. Eco-déchets vendus
sous forme de plaquettes

paysagères, plaquettes pour chaudière à
bois, copeaux, sciure (également pour les
particuliers). Sur demande, il est possible pour
les particuliers de passer une commande,
notamment de volige, bardage, lambris,
plancher, terrasse, ou pour débiter un arbre.

CORRECTION Anché



SANS FAUTES
Carole Blet
Tél. : 07 50 41 14 76 //
carozen@yahoo.fr

Services de correction pour
la presse, l'édition et toutes
collectivités et entreprises,
associations et particuliers. Lectrice-correctrice
diplômée, je corrige l'orthographe, la
ponctuation, la typographie, la mise en page
ainsi que le style et la clarté du texte. Vous
pouvez me confier manuscrits, articles, affiches
et flyers, écrits professionnels, CV, comptes
rendus, listes de diffusion... Confidentialité
assurée. Devis sur mesure (exonération TVA).

Vie associative

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

Nous sommes repartis sur les planches pour cette année encore, les répétitions sont deux fois par semaine depuis fin novembre, pour vous présenter à partir du 15 février jusqu'au 09 mars, une pièce de Viviane TARDIVEL



« **L'Amour Vache** », auteur de pièces comiques qui nous suit depuis plusieurs années. Nos représentations seront jouées dans différentes communes comme les autres années. En espérant vous faire rire, ou sourire encore cette année.

Les compagnons de la bonne humeur

REPRÉSENTATIONS

•••2025•••

Tarif : 7 euros
3 euros pour les -12 ans

Salle des fêtes d'Anché
Samedi 15 février à 20h30
Dimanche 16 février à 14h30

CHAMPAGNÉ SAINT-HILAIRE :
Samedi 22 février à 20h30
et Dimanche 23 février à 14h30
MESSÉ : Vendredi 28 février à 20h30
COUHÉ : Samedi 1^{er} mars à 20h30
et Dimanche 2 mars à 14h30
VIVONNE : Samedi 8 mars à 20h30
et Dimanche 9 mars à 14h30

ACCA

SAISON 2024-2025



Ouverture générale de la chasse à tir et chasse au vol fixée pour le département de la Vienne, du dimanche **08 sept.** 2024 à 8h00 au vendredi **28 fév.** 2025 au soir.

L'ANCHENTÉE

bye bye 2024

L'anchentée
vous donne rendez-vous en 2025

<https://www.facebook.com/lanchentee86700/>

Le café associatif Les Pois Chiches

4 route de la Vergnée - ANCHÉ

ouvert
le vendredi
de 17h30 à 23h
et le samedi
de 14h à 18h

Tout au long de l'année, nous proposons des expos, des concerts, des ateliers cuisine ou autres... Pour connaître notre actualité, demandez à recevoir notre newsletter :

lespoischiches@mailo.com

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous solliciter en venant aux heures d'ouverture ou en nous écrivant par mail.



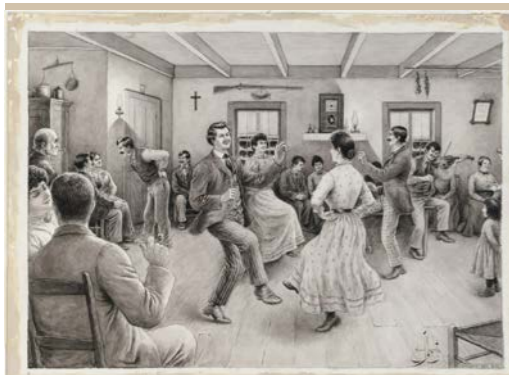
LES NOELS D'AUTREFOIS EN POITOU

Les cantiques destinés à célébrer la fête de Noël étaient autrefois très populaires.

On les chantait non seulement à l'église, mais le soir, en famille ou à la veillée.

Ces anciennes compositions évoquaient avec de détails pittoresques d'amusants anachronismes : la naissance de Jésus, les adorations et les présents qu'il recevait des visiteurs qui défilaient à la crèche.

De tous les noëls composés en dialectes provinciaux, ceux du Poitou figurent seuls dans les premiers recueils imprimés à Paris au début du XVI^e siècle.



Une veillée d'autrefois - Edmond-Joseph Massicotte

A la sortie de la messe de minuit tous les jeunes laboureurs, bergers, jeunes femmes bergères se mettent à danser tout le reste de la nuit au son des cornemuses et hautbois jusqu'à la messe du point du jour que le temps soit serein et qu'il fasse lune ; ils dansent devant l'église ou au cimetière un Noël plus récent :

*Réveillez-vous belle endormie !
Quand un bon vin meuble mon estomac,
Tes beaux yeux, ma Nicole,
Charmant Gabrielle.
N'oubliez pas votre houlette, Lisette.*

Ces airs, en général, ont été composés par des musiciens de talent et notamment par des maîtres de la chapelle du roi.

Les airs qui avaient le plus de vogue étaient des « timbres » et on se plaisait à y adapter des poésies aussi bien profanes que religieuses. On y voit les bergers de Croutelle qui apportent des « finesses » des petits objets en bois façonnés au tour, quilles, étuis, quenouilles et fuseaux.

CF

Chez nos voisins limousins, la parole transmise aux fidèles a été « habillée » de musique à danser et traduite en dialecte occitan [lemosin] pour toucher la population.

Dans le CD *La terre est froide – Noël, Chabrettes limousines*, les airs de danses semblent ralentis mais ce sont bien ces plaisirs populaires qui servent de vecteur à l'élévation de l'âme et à la ferveur religieuse.



Le mouton d'Halloween

Une bête noire à cornes impressionnantes a hanté le territoire d'Anché fin octobre 2024.

Ce mouton d'Ouessant errerait depuis plus d'un an sans qu'aucun propriétaire ne se soit manifesté.

Après s'être baladé librement par bois et par champs, il a été récupéré par l'association « L'arche de Jaheka » de Champagné Saint-Hilaire, refuge pour animaux et adoption possible.

« INVITATION AU VOYAGE » :

HUIT ANS DE POÈMES D'ANDRÉ BÉGUIER DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Le poète invite à lire ses poèmes, faits d'images, signes et mots et à nous servir de notre propre imagination et notre créativité afin d'imaginer ce qu'il écrit.

Le poème comme le cinéma nous appelle à repérer la réalité humaine et développe notre capacité à discerner que la réalité n'est pas toujours une question de ce qui est normal ou anormal, bon ou mauvais.

Le poème comme le polar nous interpelle à faire un acte créatif qui ne cherche pas à seulement décrire ou à analyser la réalité.

On lit pour comprendre l'histoire, la psychologie ou la société, pour se distraire ou se reposer. En nous identifiant avec des personnages et des images on revit à notre manière l'expérience fictive ou imaginaire de l'auteur, comme on écoute un conte pour enfants, comme on racontait autrefois les légendes à une époque où la communication était surtout orale.

L'auteur raconte la vie des autres, leur souffrance, leurs rêves, leurs expériences et leurs espoirs qui sont aussi les nôtres. On plonge au fond du trou des désespérés, on tremble à leurs peines, on essaie d'imaginer leurs privations et de savourer leurs succès, on réfléchit à leurs secrets. La voix des autres m'apprend sur moi-même. Le médecin, le psychologue et l'ami intime peuvent en témoigner.

Face à la peur, aux regrets et aux déceptions le poème est une loupe du secret de chacun même si les personnages sont anonymes et les scènes imaginaires.

La lecture permet de penser à autre chose, on voyage dans le temps et dans l'espace et peu à peu on voit autrement la réalité.

Nous avons un poète anchéen parmi nous. André Bégulier, né à Anché, offre des poèmes au Bulletin municipal depuis le numéro 62, 2016. Nous le remercions de son travail, de son imagination, des images et des mots qu'il nous donne sans rien demander en retour si ce n'est le temps de le lire.

Comme les jeunes enfants à qui il a rendu visite et expliqué ses poèmes et qui l'ont remercié en écrivant leur propre poème parsemé de gloups de grenouille, de bulles et de fleurs qui est reproduit dans ce numéro du Bulletin municipal. La vérité sort de la bouche des enfants.

PG



Hommage d'enfants suite à la visite du poète, 1975

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦
 Merci André
 Pour être venu à l'école,
 Pour nous avoir présenté vos poèmes,
 Pour nous les avoir expliqués,
 Merci André
 Pour la belle histoire de la grenouille,
 Pour ses grimaces et ses "gloup",
 Pour ses bulles et son nez à la surface,
 Merci André ⑧⑨
 ⑩ Pour que les poussières de l'usine
 Ne perçussent plus les fleurs,
 Pour que les arbres ne meurent plus,
 Pour que l'ouvrier ne pleure plus,
 Merci André ⑪

Toute la classe te remercie
de ta visite, nous avons
composé un petit poème à cette
occasion. Nous espérons te
revoir bientôt

la classe de M^{lle} Bouet

christophe
fabrice

richard
élodie
geraldine
isabelle

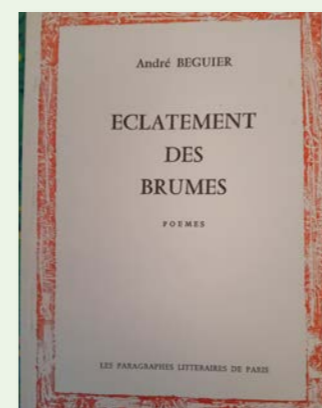
Laurence
Frédérique
Laurent
quentin
marcial

carine
patricia
nathalie
stephane

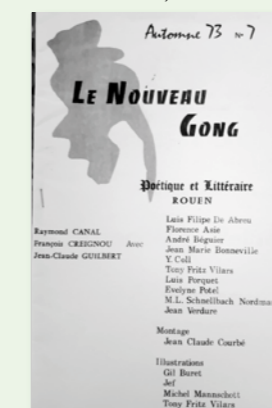
divior
jeanne



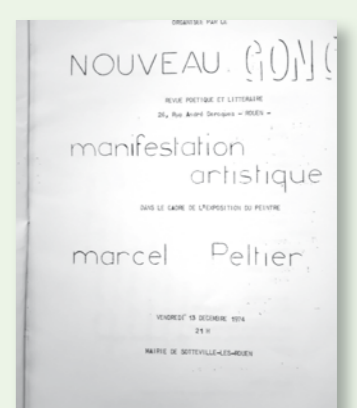
Éclatement des brumes, Poèmes,
Les paragraphes littéraires de Paris,
Ministère de la culture, 1977



Le nouveau gong,
Mairie de Sotteville-les-
Rouen, 1974



Poème d'André Beguier,
Le nouveau gong, 1974



Je vous hais borborygmes et stances électroniques,
Bouts de phrases avortés, sur un tempo boiteux,
Vous dégueulez la crasse de vos poumons phtisiques,
Et crachez votre sang en neige carbonique.

Ah, comme à belles dents vous bouffez la misère,
Ah, comme à belles dents le poison de vos villes,
Vous fait la gueule amère et le ventre débile,
Ah, comme à belles dents vous dévorez la terre !

Vous les goules à sangsues, trompettes de la mort,
"bouche à bouche" cousues qui manquez d'oxygène,
Vous qui têtiez sans fin et sans aucune gêne,
les restes du décor.
Vous paierez votre vie avec des lingots d'or !

Mais il sera trop tard couillons de la cervelle,
Il vous servira bien, à l'heure solennelle,
D'avoir cru posséder la moitié de la terre,
D'avoir cocufié l'air et l'ombre et la lumière !

Il vous servira bien de gueuler votre gloire,
Gloire aux machines à sous et à la mayonnaise,
Aux dessous féminins, aux yaourts à la fraise,
Gloire au coca cola, à la dernière lessive...

Au dernier chewing-gum, qui lave la salive,
Gloire à l'armée debout, au chant électronique,
Gloire au destin de fous des bombes atomiques,
Et gloire à la putain du ventre de Paris.

A la putain New-York, la putain macadam,
Au chagrin venimeux des tours de Notre-Dame.
Aux larmes des yeux morts des gargouilles pourries.
Et j'en ajoute encor' et que ceci soit dit...

Le goudron a la chiasse et il se "fuel" à l'aise,
Il s'avachit en rond, fait la semaine anglaise,
Monsieur nouveau despote, agent publicitaire,
Enlève sa culotte avec un monte-en-l'air.
Fait des folies à poils et des folies bergères !
La kermesse aux étoiles ! et reparle d'affaires.
Et moi ... pauvre poète, allumeur des étoiles,
J'allume les néons effroyablement verts ... !!!

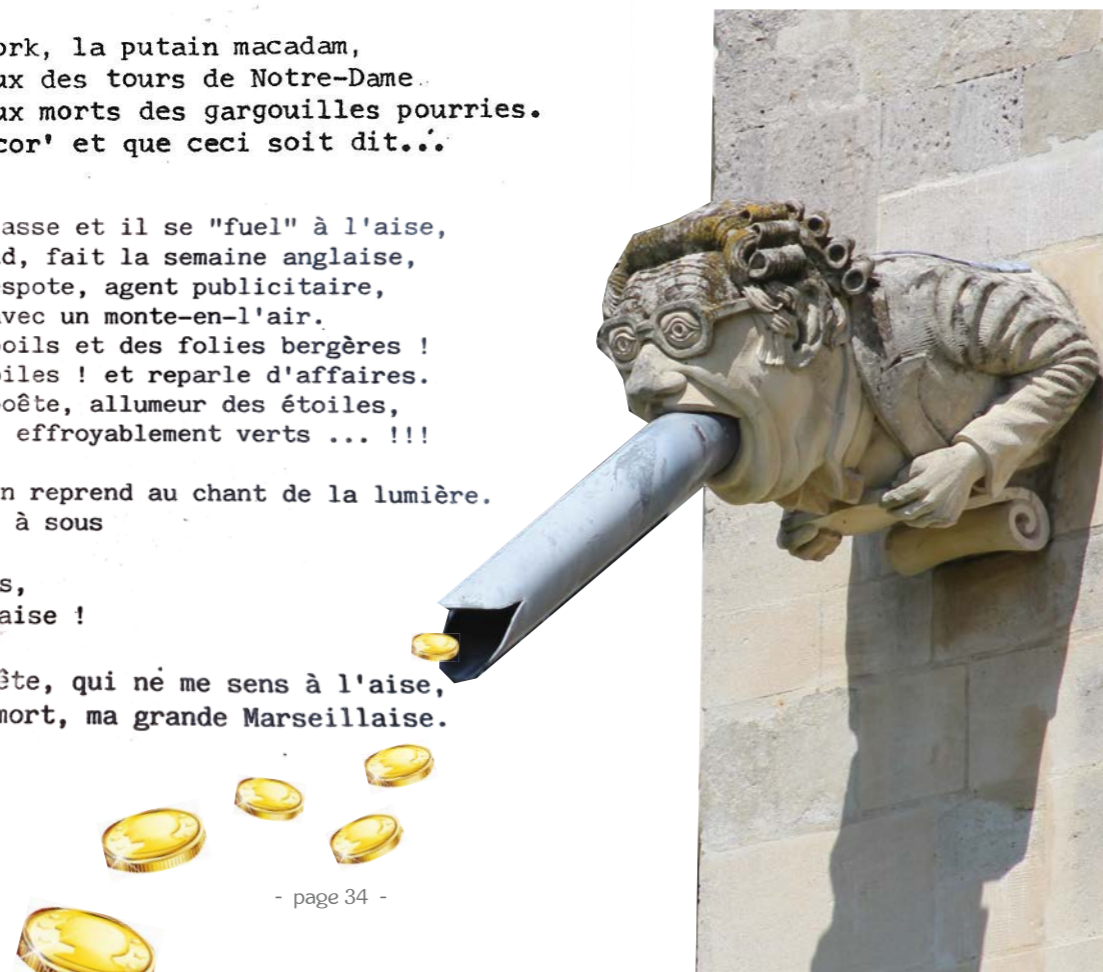
... Et... le refrain reprend au chant de la lumière.
Gloire aux machines à sous
Et à la mayonnaise,
Aux féminins dessous,
Aux yaourts à la fraise !

Et moi... pauvre poète, qui ne me sens à l'aise,
je vous hurle à la mort, ma grande Marseillaise.

La fore
aise
Etoiles



L'ancienne épicerie





Ancienne épicerie du Bourg d'Anché, décembre 2024